

Compte rendu du CSAL du 16/01/2025 de la DiSI RAAB

Ce jour se tenait le premier CSAL de l'année 2025, CSAL qui devait nous présenter les transferts et transformations d'emplois au sein de notre DiSI RAAB. Tous les acteurs de l'administration et des organisations syndicales étaient présents. Le quorum étant atteint, nous avons pu siéger.

Solidaires Finances Publiques a lu sa déclaration liminaire, tout comme une autre organisation syndicale.

Le directeur adjoint de la DiSI, M. Auclair, déclare que ce n'est pas un réel CSAL Emploi, du fait qu'aucun PLF n'a été acté. La direction souhaite plus faire une présentation et un état des lieux des emplois dans notre DiSI RAAB.

Concernant la suppression des ponts naturels : la consigne donnée aux chefs d'ESI est d'adapter le volume des présents au niveau des Assistances en rapport avec les directions. « On fait tout ce que tout encadrant doit faire naturellement : adapter la présence aux besoins » dixit M. Auclair.

Concernant les budgets, ils seront moins importants, cela impliquera certaines conséquences au niveau des DGF locales et donc sur la vie des agents. Des pistes de réduction de budget, notamment sur les frais de déplacement (les plus visibles et donc rapides) sont envisagées. Il y a aussi une réflexion sur la rationalisation des interventions CID-SIL et les remboursements des frais de formations et des nuitées. La DiSI comprend que certains déplacements seront compliqués (elle appliquera l'équité en fonction de la situation des agents en fournissant des explications selon les choix). La réorganisation des sites due au NRP a de fait, déjà diminué les frais. Au niveau local, la DiSI souhaite agir en bonne intelligence pour ne pas pénaliser les agents.

Un vote avait été proposé à l'ordre du jour pour les opérations sur les emplois présentées à ce CSAL. Solidaires Finances Publiques, ainsi que les autres organisations syndicales, a réaffirmé que ce ne devait pas être soumis au vote. En effet, c'est une présentation et non une décision pour laquelle le vote n'a pas lieu d'être.

La DiSI a souhaité un CSAL plutôt qu'une réunion d'information pour cette présentation des postes et dans une période de mutations, elle a jugé nécessaire d'avoir une vision globale dans le cadre du dialogue social.

La DiSI nous informe que le budget de la DGF, distribué en début d'exercice, se limite à 20 % en attendant le nouveau budget, (en situation normale, il est de 90 %).

Nous soulignons l'importance de connaître la feuille de route du nouveau DiSI à son arrivée.

Ordre du jour :

- 1) Opérations sur emplois uniquement au sein de la DiSI RAAB : transferts et transformations d'emplois (pour vote)
- 2) Information sur les fonctionnaires en détachement, les contractuels et les apprentis à la DiSI RAAB
- 3) Questions diverses

Cette réunion s'est tenue en présentiel à l'ESI de Lyon et en visioconférence.

1) Opérations sur les emplois uniquement au sein de la DiSI RAAB

Madame MOREEL commence la présentation :

Au niveau des transferts et des transformations de postes, la direction est attentive à certaines situations personnelles. Elle anticipe l'arrivée d'agents de tous grades sur certains postes à profil. Elle est aussi en attente des résultats de mutations. Les transferts sont effectués en accord avec le nouvel organigramme mis en place.

On constate que la plupart des transferts se font sur des emplois vacants.

Transferts d'emplois au sein de la DiSI RAAB – Hors PLF :

ESI de Clermont-Ferrand

Transfert de 1 emploi de B PAU vacant de la résidence de Clermont-Ferrand à la CID du Cantal.

ESI de Dijon

Transfert de 1 emploi de B PAU à l'ESI de Lyon.

ESI de Lyon

Transfert de 1 emploi de A analyste de la CID 74 à la CID 42.

Transfert de 1 emploi de B PAU de la CID 42 à l'ESI de Lyon à la résidence de Lyon.

Transfert d'un C PAU à l'ESI de Dijon.

Transformations d'emplois au sein de la DiSI RAAB – Hors PLF :

ESI de Clermont-Ferrand

Transformation de 1 emploi de B Pau vacant en 1 emploi de B Programmeur.

ESI de Nevers

Transformation de 2 emplois de B administratif en 2 emplois de B Programmeur.

En résumé, Solidaires Finances Publiques constate que 30 chaises restent vides. Nous avons demandé le recensement du nombre de départs en retraite en 2025. Un chiffre a été avancé au nombre de 27 agents.

2) Information sur les fonctionnaires en détachement, les contractuels et les apprentis à la DiSI RAAB

Nous abordons le thème des détachés, des contractuels et des apprentis.

– Il y a 3 détachés : 1 à Clermont-Ferrand et 2 à Montbard (+ un détaché a été intégré en 2024). Pas de détachements entrants en 2024.

– La DiSI nous annonce 27 contractuels en premier CDD ou renouvellement. Tous les métiers informatiques sont considérés comme en tension sauf dans les services éditiques. Ils peuvent donc tous prétendre à recevoir des CDI. Les contractuels recrutés au niveau cadres A sont les plus « CDIés ». Les B emboîtent le pas. La DiSI nous confirme que des réponses sont données suite à tous les entretiens ou demandes, même si nous avons quelques doutes.

Nous faisons remarquer que ces nouveaux moyens de sélection font sauter en éclat les règles de mutation classiques qui ont pourtant fait leur preuve. Nous constatons que les négociations pour les cadres A sont beaucoup plus aisées que pour les cadres B et C. La question sur le retour d'expérience des investissements dans les différents salons étudiants et autres a été posée. La réponse est en attente. Elle sera fournie par l'ENFiP.

En résumé, pour l'administration, le constat est que la calibration des concours pose de réelles difficultés et les postes à profil permettent de plus rapidement répondre aux besoins des services. Solidaires Finances Publiques pense au contraire que les postes laissés vacants ne permettent pas à certains de faire leurs demandes pour les occuper.

Solidaires Finances Publiques considère qu'une personne qui a réussi un concours est apte à exercer les fonctions avec la formation adaptée et ne voit pas pourquoi des sélections au choix seraient privilégiées. Les agents nommés d'office ont toutefois la possibilité de participer au mouvement pour choisir une nouvelle affectation dans le cadre normalisé.

– Le sujet des apprentis a été abordé. Ils sont intégrés dans les équipes avec un maître d'apprentissage. On a pu s'apercevoir que l'alternance ne correspond pas à tout le monde. Par contre certains passent les concours et les obtiennent.

3) Questions diverses

Concernant le service VISIO, Mesdames DUPONT et GUILLOT se sont rendues à une réunion à Paris. Visiby est exploité par les Douanes, et a été mis en place par le secrétariat général. Tant que certains utilisateurs ont le besoin, le service doit être conservé. Les collègues se posent beaucoup de questions quant à leur avenir proche et souhaitent un portefeuille plus large. BSI1 doit se rapprocher de la directrice de l'ESI de Lyon pour voir si on rentre dans le schéma traditionnel de l'AT. Il y a une trajectoire à mettre en place, mais il semblerait que la direction soit en attente des choix de départ à la retraite des deux collègues. Cette trajectoire pourrait être celle du PUV. À voir... En effet, plusieurs assistances seraient mises à contribution (AT PRO, Perso...). Des discussions auront lieu.

– Concernant les E-FORMATIONS, le constat est que ces formations ne sont pas en accord avec les durées annoncées. Il y a une organisation à prévoir pour les effectuer. Elles se font sur le temps de travail.

– Concernant le PSN, un retard des missions est constaté et les agents se posent de plus en plus de questions. Si tout prend du retard, pourquoi ne pas retarder la mise en place des horaires variables de septembre ? La directrice de l'ESI ne le souhaite pas. Un encadrant est installé et une fiche de poste créée.

– Il y a eu un recrutement de 3 agents techniques à Meyzieu sans concours au 30/12/2024. Un veilleur de nuit à Nevers est en place depuis le 27/12/2024 suite à un départ en retraite. La DISI répond sur le sujet des pactes, qui ne se font plus pour l'instant à Meyzieu. Il semble que certaines difficultés à trouver un équilibre sont apparues avec cette population. Il y a eu une révision des proportions de pactes, suite à une évolution de la technologie plus pointue. Il y a une obligation de pactes au niveau national (techniques ou administratifs). Mais une pause est faite pour Meyzieu.

– La prise en charge des titres d'abonnement est-elle toujours d'actualité en ce qui concerne les 75 % de frais de mobilité ? La DiSI n'a pas de réponse actuellement et va se renseigner. Le budget est en attente. Quel peut être l'impact sur les avancements d'échelons et mutations sur les restructurations, s'il n'y a pas de PLF 2025 ? La DiSI répond qu'il n'y a pas de raison qu'il y ait un impact sur les avancements.

Le CSAL est clos à 16h15.